

Bienvenue

Vivez.

Explorez.

Découvrez.

Nous espérons que vous avez eu du bon temps sur l'île Flowerpot!

Voici quelques points à ne pas oublier.

Planifiez votre excursion

Chaussures : on recommande le port de chaussures de randonnée ou de sport.

Eau : réduisez votre empreinte écologique par l'utilisation de bouteilles d'eau réutilisables.

Casse-croûte : préparez votre casse-croûte dans des contenants réutilisables.

Laisse : assurez-vous de garder votre chien en laisse en tout temps et de ramasser ses excréments.

Veuillez demeurer dans les sentiers et laisser sur place tous les éléments naturels afin que tous puissent en profiter.

Plaisanciers privés

Toutes les embarcations non commerciales doivent s'amarrer au quai du terrain de camping de l'anse Beachy.

Tous les visiteurs sur l'île doivent avoir un laissez-passer valide du parc Fathom Five.

Renseignez-vous sur les droits d'amarrage nocturne et de camping.

Canada



Flowerpot

l'île

Carte de

Fathom Five
Parc marin national



En cas d'urgence, composez le: 911
En cas d'urgences liées à la sécurité des visiteurs: 519-596-2702

1. Il est interdit de sauter du haut des falaises le long du littoral
2. Il faut absolument détenir un permis pour faire du camping; renseignez-vous auprès du personnel
3. Les feux de camp sont interdits sur l'île
4. La consommation d'alcool est interdite sur les sentiers de l'île

Règlements du parc

Centre d'accueil de Parcs Canada
120, chemin Chi sin tib dek
Tobermory (Ontario)
519-539-2233
bruce-fathomfive@pc.gc.ca

Vous laissez-passer du parc Fathom Five est valide pour une période de 24 heures. Les droits d'entrée comprennent l'accès au centre d'accueil de Parcs Canada, l'accès à la tour et aux sentiers à Tobermory et l'accès à l'île Flowerpot.

Laissez-passer du Fathom Five

Pour votre confort

Les blocs sanitaires principaux se trouvent à l'anse Beachy.

Des toilettes se trouvent également au phare et au qual du terrain de camping.

Distances de marche au départ de l'anse Beachy

Pots de fleurs :
700 mètres (15 minutes)

Grotte :
800 mètres (20 minutes)

Phare :
1,3 kilomètre (30 minutes)

Boucle complète :
1,4 kilomètre (2,5 heures)

Sentier Mari :
800 mètres (20 minutes)

Ordures

Vous devez rapporter sur la terre ferme tout déchet apporté sur l'île.

N'oubliez pas :

Les ordures sont néfastes pour les plantes et les animaux.

Veillez ne pas laisser vos déchets sur place.

